



Rapport annuel 2017

Table des matières

Acronymes.....	2
Introduction.....	3
I. Les activités de promotion et protection de Droits de l'homme	3
1. Renforcement des capacités et Accompagnement des communautés de la province du Lualaba.....	3
2. Monitoring et plaidoyer	6
3. Recherche.....	6
4. Publications	7
5. Affaire judiciaire opposant les communautés de Kawama à l'entreprise Malta Forrest	8
II. Activités avec les partenaires	9
1. Participation aux ateliers et forum	9
2. Coopération.....	9
III. Du Site web de AFREWATCH	10

Acronymes

ACCA: African Coalition for Corporate Accountability

ADC : Action de Carême

ADCLK : Association pour le Développement du Lac Kando

ADDL : Association pour le Développement Durable de Luilu

ADM : Association pour le Développement de Musonoie

AFREWATCH : African Resources Watch

AJWS: American Jewish World Service

FDHM: Fond des Droits Humains Mondiaux

ITIE : Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

KCC: Katanga Copper Company,

KMT: Kingamyambo Musonoi Tailings

MUMI: Mutanda Mining

NRGI : Natural Resources Governance Institute

OSISA : Open Initiative Society

POM : Plate-forme des organisations intervenant dans le secteur des mines

SICOMINES: Sino-Congolaise des Mines

SNEL : Société Nationale d'Electricité

TFM : Tenke Fungurume Mining

Introduction

Ce rapport décrit les activités qu'AFREWATCH a exécutées du 1er janvier au 31 décembre 2017. Il retrace le travail de l'organisation sur le monitoring, le plaidoyer, le renforcement des capacités, l'accompagnement judiciaire et la recherche.

AFREWATCH est une organisation non gouvernementale spécialisée sur les questions de ressources naturelles et droits humains. Sa mission consiste à contribuer à une gestion réussie des ressources naturelles et à assurer leur exploitation bénéfique aux Etats et aux populations africaines.

Ce rapport est structuré de la manière suivante :

- 1) Les activités de promotion et de protection des droits de l'homme
- 2) Activités de partenariat
- 3) Regard sur le site web de AFREWATCH

I. Les activités de promotion et protection de Droits de l'homme

Dans cette catégorie AFREWATCH place toutes les activités favorisant l'épanouissement des communautés grâce à son accompagnement.

1. Renforcement des capacités et Accompagnement des communautés de la province du Lualaba.

En 2017, AFREWATCH a renforcé les capacités des communautés riveraines des entreprises minières Katanga Copper Company (KCC), Mutanda Mining (MUMI), COMMUS, SICOMINES ; la liste n'est pas exhaustive et inclut d'autres entreprises de taille moyenne.

Ce projet a été exécuté au profit des communautés de Luilu et Musonoie vivant autour de l'entreprise KCC et celles de Rianda, Kapaso et Kaindu situées à proximité de l'entreprise MUMI.

Financé par Action de Carême et Pain Pour le Prochain, ce projet est à sa troisième année d'exécution. En 2017 AFREWATCH a consolidé les capacités des communautés dans leur travail de monitoring et a initié ces derniers aux actions de plaidoyer. Chronologiquement, l'intervention de AFREWATCH a consisté en : l'organisation d'un atelier de formation, la supervision des travaux de monitoring et plaidoyer, l'organisation d'un atelier d'évaluation.

- a) l'organisation d'un atelier de formation

Tenue du 17 au 19 mars 2017, l'atelier de formation avait pour objectif de rendre capables les comités à acquérir une connaissance théorique et pratique sur la redevance minière et à les initier à mener une action de plaidoyer à ce sujet.

L'atelier a réuni 30 participants dont 10 femmes et 20 hommes. Pendant trois jours, les thèmes suivants ont été développés:

- Redevance minière et royalties,
- Concepts de base sur la notion de la redevance minière,
- Exercices sur le calcul de la redevance minière,
- Préparation du Plan de plaidoyer,
- L'utilisation des téléphones Android dans la documentation des faits

A l'issue de cet atelier, les participants ont été capables de :

- calculer la redevance que les entreprises minières paient à l'Etat congolais et ont été à mesure ;
- élaborer des lettres de plaidoyer afin de suivre la redistribution des ressources issues de la redevance minière ;
- utiliser leurs comptes Whatsapp pour documenter les faits et communiquer. A ce sujet, un groupe Whatsapp a été mis sur pied pour faciliter des échanges directs entre membres de comités et AFREWATCH

b) l'organisation d'un atelier d'évaluation

L'atelier d'évaluation des activités de communautés de la province du Lualaba a été tenu du 23 au 24 novembre 2017. Cet atelier a permis à AFREWATCH de connaître les succès, les performances, les faiblesses et les défis relatifs au travail des Comités des communautés locales (CCL). Il constitue aussi une opportunité pour AFREWATCH de réorienter les activités des communautés et d'échanger sur le programme prochain de 2018.

A cet effet, différentes sessions ont tourné autour des sujets suivants :

- Intervention de AFREWATCH : expliquer la motivation et présenter le but de l'atelier, recueillir les attentes des participants ;
- Intervention des comités sur leur travail (activités entreprises et résultats, initiatives prises, succès, échecs, difficultés, défis, suggestions).
- Intervention de « l'assistant de Kolwezi » sur son travail d'accompagnement des comités (activités d'accompagnement, évaluation, difficultés, défis, suggestions)
- Conclusion de l'évaluation des activités AFREWATCH-CCL en 2017
- Informations sur l'avancement des discussions autour du nouveau code minier
- Introduction au programme 2018 par AFREWATCH



Atelier d'évaluation, 23-24 novembre 2017

c) Participation à l'atelier organisé par la POM

AFREWATCH a facilité la participation des représentants des communautés de Luilu, Musonoie et Rianda, Kapaso et Kaindu à un atelier d'échanges d'expérience organisé du 11 au 12/04/2017 à Lubumbashi par la Plate-forme des organisations intervenant dans le secteur des mines (POM). Cet atelier avait connu la participation des membres de différentes communautés du Haut-Katanga notamment Kolwezi, Likasi, Lubumbashi et Sakania. Les échanges ont tourné au tour des points suivants :

- accompagnement des titulaires de Droits dans l'influence des politiques en vue de l'amélioration de leur condition de vie,
- la contribution de la société civile dans le processus de la révision du Code minier,
- l'analyse et la compréhension des enjeux liés aux questions actuelles selon les expériences apportées par les différentes communautés : les consultations, la délocalisation, le cahier des charges, les fonds de développement communautaire.

d) Participation au forum mining INDABA

AFREWATCH a aussi facilité la participation d'un membre des communautés de Kolwezi, Madame Odette MANKAND membre, au forum Mining INDABA organisé par the Open Initiative Society (OSISA) les 5 et 6 avril 2017 à Kolwezi. Ce forum a réuni et mis face à face les représentants des entreprises minières, les décideurs politico-administratifs et la société civile. Les participants ont échangé sur les questions relatives au développement et à l'exploitation minière dans la province du Lualaba.

2. Monitoring

Au cours de l'année 2017, AFREWATCH a effectué des visites fréquentes auprès de différentes communautés de Lubumbashi pour faire le monitoring des cas affectant la vie des populations. Ces interventions incluent notamment :

- Visite au quartier Luano pour constater un cas de débordement d'un bassin de décantation de l'entreprise Ruashi Mining (10 février 2017)
- Visite au village Kapaso suite à une pollution causée par l'entreprise Mutanda Mining (19 avril 2017)
- Descente au quartier Kawama après le décès d'une jeune fille de 11 ans suite au minage de Ruashi Mining (14 novembre 2017)

3. Recherche

a) Etude sur la propriété réelle

Financé par Natural Resources Governance Institute (NRGI), ce projet a poursuivi les objectifs ci-après :

- Identifier les propriétaires réelles des entreprises extractives minières de la RDC cas de Goma Mining et METALKOL;
- Évaluer les lacunes des divulgations c'est-à-dire les forces et les faibles de la divulgation actuelle de la propriété réelle ;
- Faire un plaidoyer auprès du secrétariat technique de l'ITIE pour l'intégration des recommandations dans les procédures de collecte des informations sur la propriété réelle

Durant plus de 6 mois, AFREWATCH a mené une enquête pour dénicher les propriétaires réels de certaines entreprises minières dont l'information sur la participation au capital est opaque.

b) L'enquête sur les conséquences de la pollution de la rivière Luilu causée par SICOMINES

En janvier 2017 AFREWATCH a mené une investigation pouvant déterminer les conséquences du déversement d'une substance toxique dans la rivière Luilu par SICOMINES en septembre 2016. Cette étude a révélé l'ampleur de la catastrophe notamment les effets de la pollution sur la santé des personnes, les plantations, la boisson (eau) et divulgué la non prise en charge des victimes et l'absence de compensation. Une équipe d'enquête a visité tous les villages impactés depuis Yenge au village Sept situé au confluent de la rivière Luilu et du fleuve Congo (Lualaba).

Suite à cette enquête, AFREWATCH a bénéficié du soutien du « Community Engagement Partnership » (CEP) pour mener les actions de plaidoyer auprès des décideurs et partenaires de SICOMINES.



Deux habitants du village YENGE montrant la canalisation des déchets chimiques de SICOMINES se déversant dans la rivière Luilu

Le rapport issue de cette enquête s'intitule : « *La Sino-Congolaise des Mines face au défi du millénaire : Après avoir pollué leur environnement, Comment l'entreprise minière Sicominex a bafoué les droits des communautés locales* »

4. Publications

Dans le cadre de promouvoir les droits de l'Homme relativement à l'exploitation des ressources naturelles, AFREWATCH publie les communiqués de presse et les rapports d'enquête seul ou en partenariat.

a) Les communiqués de presse

- Communiqué de presse n°01/AFREWATCH/2017 : La mise en place des politiques et pratiques du devoir de diligence reste une nécessité pour mettre fin aux violations des droits humains dans les carrières minières du cobalt et du cuivre dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga
- Communiqué de presse n°02/AFREWATCH/2017 : L'écoulement de la substance toxique du bassin de décantation de l'entreprise Ruashi Mining est une menace à la vie des populations riveraines
- Communiqué de presse n°03/AFREWATCH/2017 : L'Etat congolais doit publier tous les accords signés entre les sociétés SNEL et TFM dans la mise en œuvre du projet Nseke à Kolwezi
- Communiqué de presse n°04/AFREWATCH/2017 : L'entreprise Mutanda Mining doit assumer ses responsabilités face à la fuite d'une substance chimique toxique de son pipeline

- Communiqué de presse n°05/AFREWATCH/2017 : L'Etat congolais a l'obligation de protéger les droits des populations du quartier Wantashi contre les impacts négatifs des activités minières de la Société Minière du Katanga (SOMIKA)
- Communiqué de presse conjoint n°001/AFREWATCH/2017 : L'entreprise Mutanda Mining doit assumer ses responsabilités face à la pollution de la rivière Luakusha et du lac Kando et la destruction des champs des populations locales

b) Rapports

- Rapport d'enquête sur les effets de la pollution de la rivière Luilu par SICOMINES
- Mise à jour du rapport conjoint Amnesty international et AFREWATCH sur « les violations des droits humains en RDC alimentent le commerce mondial du cobalt »
- Irresponsabilité environnementale et sociale de l'entreprise minière Mutanda Mining filiale de Glencore.
- Rapport de recherche sur la propriété réelle
- Rapport triennal du projet « Accompagnement et renforcement des capacités des communautés riveraines des entreprises minières dans la province du Lualaba »

5. Affaire judiciaire opposant les communautés de Kawama à l'entreprise Malta Forrest

AFREWATCH a assuré le suivi du dossier en justice opposant l'entreprise Malta Forrest aux populations de KAWAMA. Pour rappel AFREWATCH accompagne les communautés de KAWAMA dans l'affaire leur opposant à l'entreprise Compagnie Minière du Sud-Katanga (CMSK) appartenant à Malta Forrest accusée d'avoir démoli leurs habitations en 2009. Après avoir épuisé toutes les recours aux premier et deuxième degrés, AFREWATCH compte saisir la Cour de Cassation à Kinshasa.

II. Activités avec les partenaires

1. Participation aux ateliers et forum

AFREWATCH a participé aux différents ateliers et réunions au niveau national et international

Au niveau national :

- Série d'ateliers de renforcement des capacités sur la sécurité des DDH, organisé par le Centre Carter
- Atelier de renforcement des capacités sur la gestion financière des ONG, organisé par le Centre Carter
- Atelier de planification des activités quinquennal 2016-2022 de ADC
- Atelier de planification des activités de NRG1
- Atelier collectif des parties prenantes pour la mise en commun des améliorations au projet de Rapport ITIE-RDC 2015, mai 2017
- Atelier des parties prenantes sur la mise en commun des améliorations portées au rapport annuel (RAA) 2016, juin 2017
- Atelier réunissant d'échanges d'expérience entre partenaires de AJWS et FAHAMU

Au niveau international :

- Cameroun : L'université d'été sur la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives
- Côte d'Ivoire :
- Afrique du Sud :
 - ✓ Development and investment in Africa. Strategy and Advocacy
 - ✓ Assemblée générale de ACCA
 - ✓ Forum des partenaires de FDHM
- USA : Rencontre de membres de la « Coalition for Human Rights in Development » et participation aux réunions de ACCA

2. Coopération

AFREWATCH a en 2017 entretenu des relations avec ses anciens partenaires et en a noué d'autres pour épanouir son travail. A cet effet il a:

- contribué à la création du groupe de protection des défenseurs des droits de l'Homme du Haut-Katanga dénommé « Groupe Ukingo wa Watetezi (GRUWA) ».

- intégré le « Community Engagement Partnership » qui est une initiative de la « Coalition for Human Rights in Development » mise en place pour faciliter l'échange d'information et une action collective dans le cadre du travail communautaire.

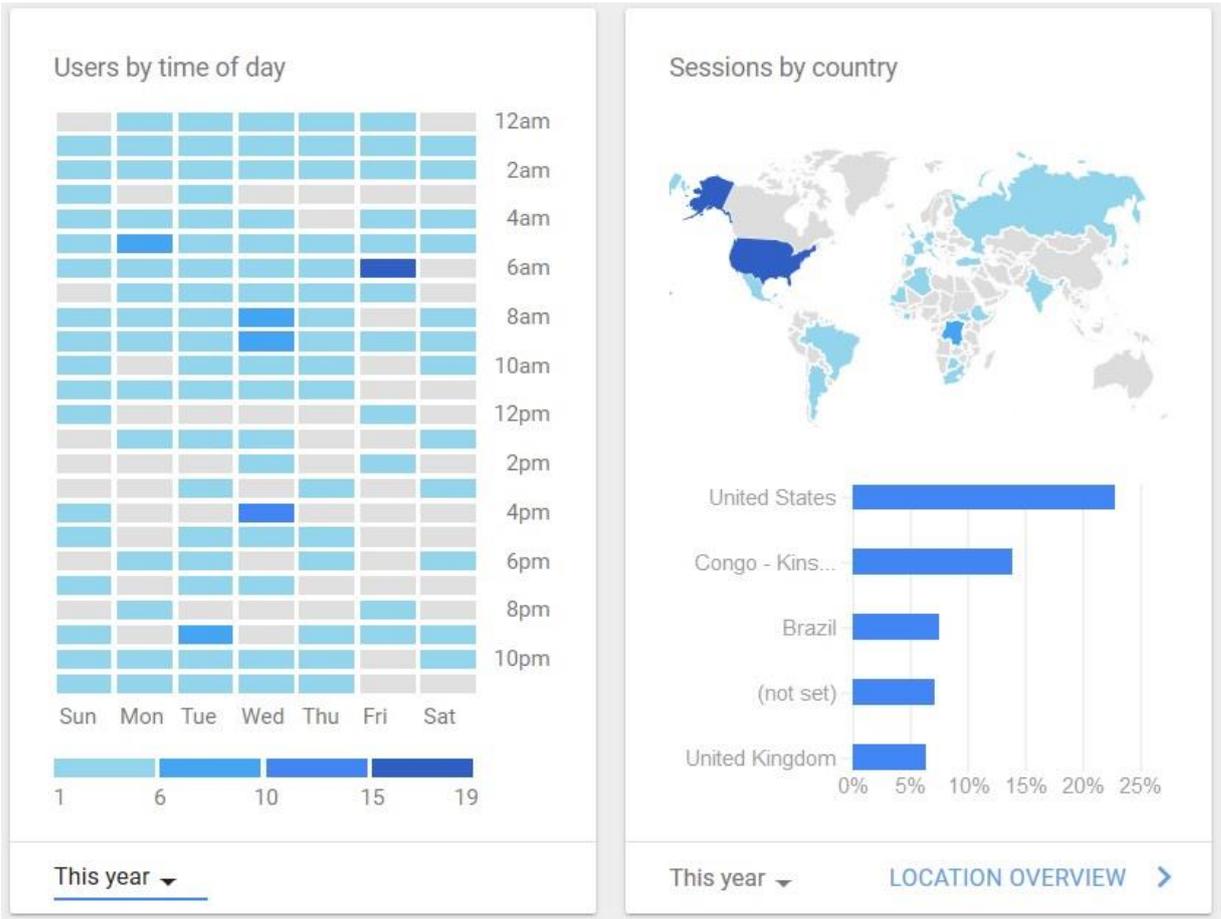
Les partenaires de AFREWATCH en 2017



III. Du Site web de AFREWATCH

Le site web de AFREWATCH <http://www.afrewatch.org> abrite les publications de l'organisation et des partenaires ; âgé de 30 mois, il est un outil de partage d'information sur les droits de l'homme et la gouvernance dans le secteur minier.

En 2017 le site web a connu 186 nouvelles visites selon les statistiques fournies par Google. Ci-dessous les statistiques de fréquentation



■ New Visitor ■ Returning Visitor

